



# Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne

## Zoom sur les Alpes de Haute-Provence

Créé à l'initiative des Communes forestières et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne collecte, synthétise et diffuse l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt. L'Observatoire propose une déclinaison départementale des «Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne».



## LES RESSOURCES FORESTIÈRES

Le département des Alpes de Haute-Provence est le plus boisé de la région, il concentre le plus grand capital de bois sur pied régional. La croissance des forêts dans ce département est aussi la plus importante de la région avec 109 000 ha supplémentaires de forêt entre 1980 et 2013 soit 36% d'augmentation. Concernant la propriété forestière, la répartition des propriétés publiques se situe dans la moyenne régionale, avec 37% des forêts détenus par des propriétaires publics (contre 32% en moyenne dans la région). Fin 2013, 45% des forêts disposent d'un document de gestion en cours de validité. Les forêts sont gérées par leurs propriétaires, en fonction de leurs usages dans le cadre des documents de gestion.

### Ressource forestière

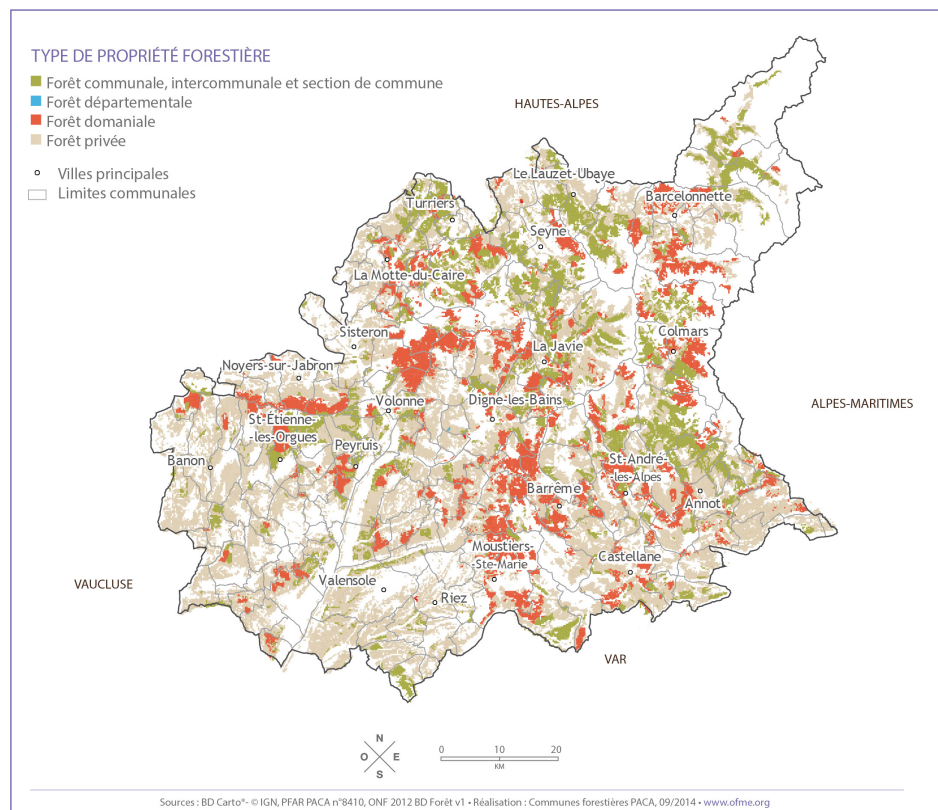
- > 407 000 ha de forêts
- > Taux de boisement : 58%
- > 353 000 ha de forêts où l'exploitation du bois est possible (forêt de production)
- > 32 Mm<sup>3</sup> de bois sur pied
- > Principales essences :
  - 10 Mm<sup>3</sup> de Pin sylvestre
  - 4 Mm<sup>3</sup> de Chêne pubescent
- > Croissance de 36% des forêts entre 1980 et 2013, soit +109 000 ha de forêt

### Propriété forestière

- > 73 000 ha de forêts domaniales (18%) soit 6 Mm<sup>3</sup> de bois (20%)
- > 77 000 ha de forêts des collectivités (19%) soit 9 Mm<sup>3</sup> de bois (28%)
- > 257 000 ha de forêts privées (63%) soit 16 Mm<sup>3</sup> de bois (50%)

### Gestion forestière

- > 182 610 ha de forêts inscrits dans un document de gestion - 45 % des forêts
- > 111 500 ha de forêts certifiés PEFC soit 27% des forêts





## POLITIQUE TERRITORIALE ET OUTILS D'ANALYSE

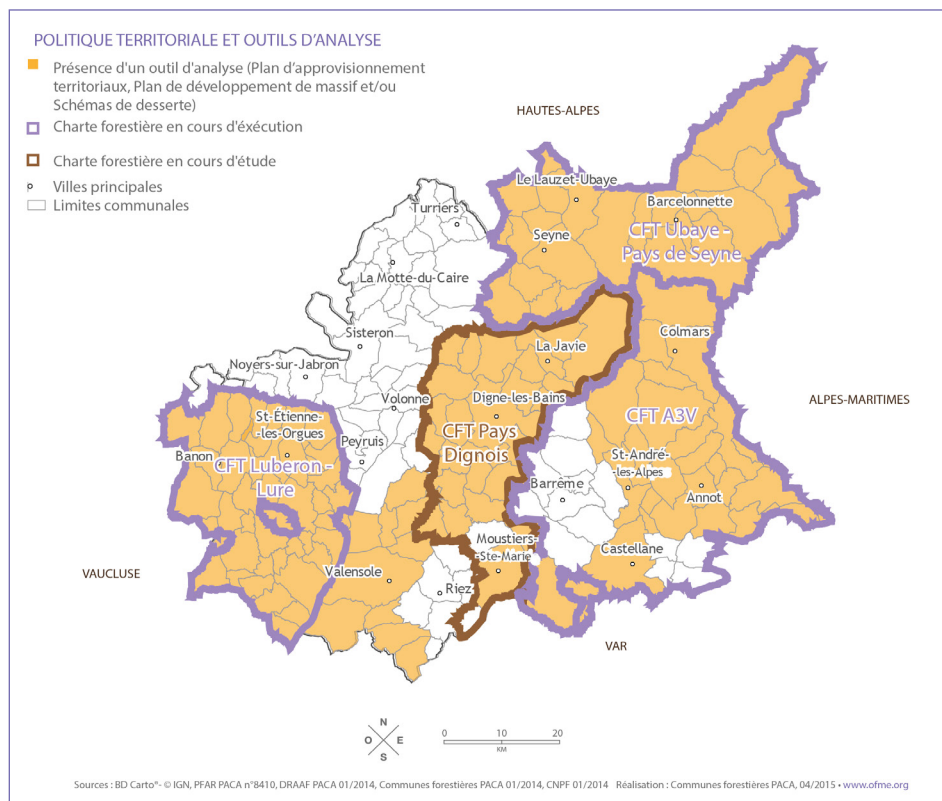
Conscients des enjeux relatifs à la forêt et à sa valorisation, les élus des territoires s'impliquent dans le développement de la filière forêt-bois en définissant et mettant en œuvre une politique forestière. Cette implication prend le plus souvent la forme d'une Charte forestière de territoire. Les Alpes de Haute-Provence regroupent 1/4 des Chartes de la région. Afin de mettre en place des actions adaptées au contexte local, les acteurs des Chartes forestières se dotent d'outils d'aide à la décision (Plan d'approvisionnement territorial, Plan de développement de massif, Schéma de desserte...). Ces outils permettent d'estimer la ressource et d'engager des actions concrètes de valorisation des forêts et du bois.

### Politiques territoriales

- > 4 Chartes forestières de territoire couvrent 72% des forêts
- > 3 sont en cours d'exécution et 1 est en cours d'étude

### Outils d'aide à la décision

- > Les outils d'analyse au service des politiques territoriales :
  - 15 PDM - 32% des forêts
  - 2 PAT - 33% des forêts
  - 1 Schéma de desserte - 1% des forêts
- > Au total ces outils couvrent plus de 217 750 ha de forêts soit 54% de la forêt du département





## VALORISATION DES ESPACES FORESTIERS

La valorisation des espaces forestiers est tributaire de leurs conditions d'accessibilité. En effet, dans le département, 21 % des forêts sont facilement exploitables selon l'IGN, soit 77 000 ha.

En termes de valorisation, les forêts sont principalement exploitées en bois énergie et d'industrie. Malgré un potentiel important, la valorisation en bois d'œuvre reste faible.

Les entreprises de la filière forêt-bois sont moins nombreuses que dans les autres départements de la région. Elles représentent cependant un poids plus important dans l'emploi salarié total du département. On notera une plus forte présence du secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière par rapport aux autres départements de la région.

### Exploitable potentielle

> 18 Mm<sup>3</sup> valorisables en bois énergie / d'industrie et 12 Mm<sup>3</sup> en bois d'œuvre  
 > 77 000 ha de forêts facilement exploitables (21%)

### Récolte de bois

> 233 650 m<sup>3</sup> de bois récoltés :  
 43% en bois énergie / 33% en bois d'industrie / 24% en bois d'œuvre  
 > 82 110 m<sup>3</sup> mobilisés en forêt publique

### Entreprises de la filière

> 297 entreprises pour 627 salariés  
 > 108 entreprises dans la construction - menuiserie bois - 239 salariés  
 > 93 entreprises dans la sylviculture et l'exploitation forestière - 244 salariés

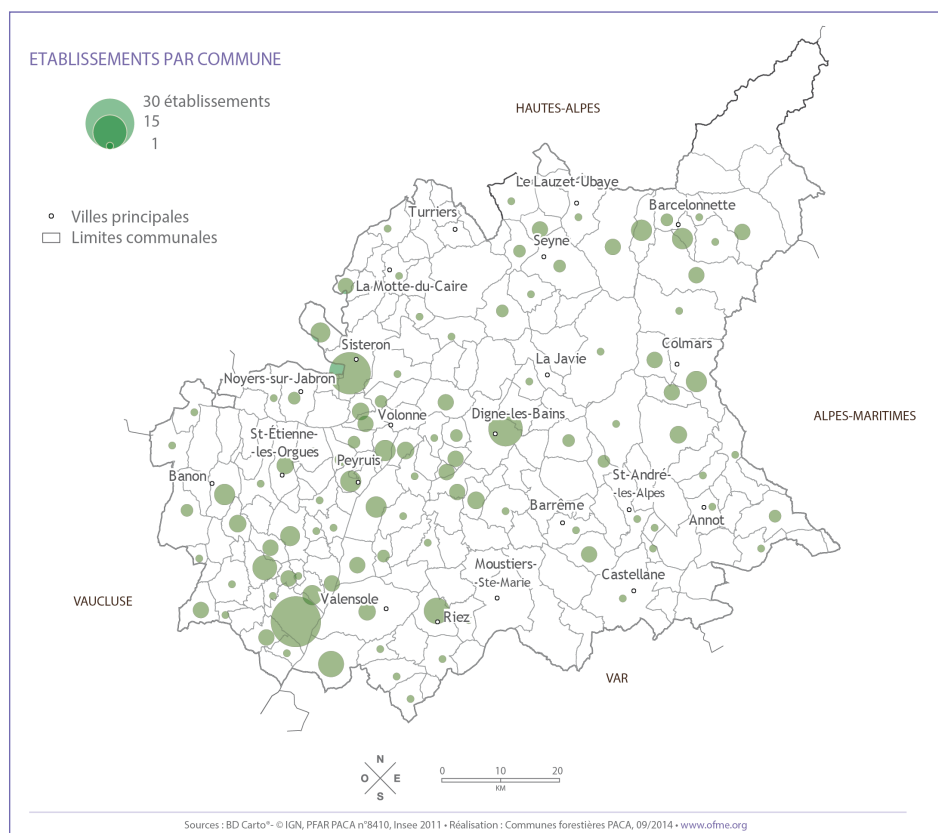
### Importation et exportation de bois

- 1 090 t importées  
 - 6 940 t exportées

### Chaufferie bois énergie

> En fonctionnement : 50 chaufferies / 14 610 t\* de plaquettes (forestières et de scieries) et 55 t d'autres combustibles.  
 > En projet : 17 chaufferies / 1 090 t\* de plaquettes (forestières et de scieries) et 1 450 t d'autres combustibles.

\* Les données sont converties en tonnes bois vert (50% d'humidité).





## PROTECTION ET RISQUES EN FORÊT

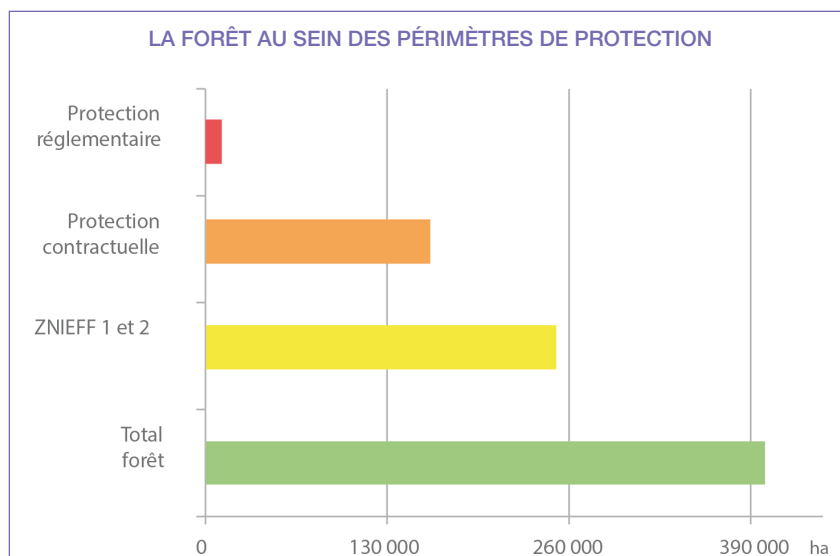
La forêt des Alpes de Haute-Provence est intégrée dans des périmètres de protection réglementaire\* et contractuelle\*\*. De ce fait, les travaux forestiers et coupes doivent respecter les modalités définies pour ces différents périmètres. Concernant les risques, le département est soumis à un fort risque d'érosion/inondation dû à l'absence de couvert végétal sur certains versants. Les services de l'Office national des forêts ont procédé à la restauration des terrains de montagne (RTM) notamment sous la forme de plantations ainsi qu'à la conception d'ouvrages de correction torrentielle. Moins développé que sur le littoral, le risque incendie concerne néanmoins les territoires du sud du département.

### Protection des forêts et biodiversité

- > La forêt dans les périmètres de protection :
  - Réglementaire\* : 16 020 ha - 4% des forêts
  - Contractuelle\*\* : 154 370 ha - 38% des forêts
  - ZNIEFF : 216 300 ha - 53% des forêts

### Risques en forêt

- > 2 550 ouvrages de correction torrentielle
- > 47 625 ha de RTM
- > 997 incendies de forêt depuis 1994
- > 8 465 ha brûlés depuis 1994
- > Etat d'avancement des PPRIF :
  - 4 PPRIF sont prescrits mais non approuvés
  - 8 PPRIF sont prescrits et approuvés



\* Protections réglementaires : zones de cœur de Parcs Nationaux, Réserves Naturelles Nationales, Réserves Naturelles Régionales, Réserves biologiques, zones centrales de Réserve de biosphère, Arrêtés de Biotope et Sites classés

\*\* Protections contractuelles : Parcs Naturels Régionaux, sites Natura 2000, Aires optimales d'adhésion aux Parcs Nationaux

### Sources de données

Ressources et propriétés forestières : IGN campagne d'inventaire 2009-2013  
 Gestion forestière : CNPF 12/2013, Coopérative Provence Forêt 12/2013, ONF 12/2013, PEFC PACA 2014  
 Protection des forêts et biodiversité : DREAL 2014, Air PACA-France Bois Forêt 2014  
 Politiques territoriales : Communes forestières 2014, CNPF 2014  
 Bois énergie : Communes forestières - MRBE 2014

Risque en forêt : Prométhée 1994-2014, ONF 2012  
 Exploitabilité : IGN campagne d'inventaire 2009-2013  
 Entreprises : INSEE - Communes forestières - DRAAF 2011  
 Importations/exportations : Douanes 2014  
 Valorisation des espaces forestiers : DRAAF EAB 2013, INSEE 2011, ONF 2013